



**Le Pôle académique de Bruxelles recrute 1 *Conseiller en études supérieures* (1 ETP – H/F),
détaché à la Cité des métiers de Bruxelles**

Fonction : Conseiller en études supérieures au sein de la Cité des métiers de Bruxelles (H/F)

Contexte :

La *Cité des métiers de Bruxelles* et ses partenaires représentent le socle de base du dispositif multipartenarial unique d'orientation tout au long de la vie, tel que proposé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et soutenu par la Stratégie 2025.

Le concept de Cité des métiers est né en 1993 au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. En 25 ans, ce modèle s'est développé dans près de 10 pays où l'on dénombre une trentaine de Cités des métiers partageant toutes une même charte qui définit les missions, les publics et des principes communs. Ainsi, la Cité des métiers de Bruxelles, ouverte au public depuis le 5 mars 2018, participe à un Réseau international de Cités de métiers.

Le *Pôle académique de Bruxelles*, mis en place suite au Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, regroupe les 45 établissements d'enseignement supérieur (EES) de Bruxelles (3 universités, 8 hautes écoles, 8 écoles supérieures des arts et 26 établissements de promotion sociale) et propose plus de 500 formations.

Le Pôle académique de Bruxelles a mis en place, depuis le mois de décembre 2017, une « plateforme d'information sur les études supérieures », au sein de la Cité des métiers de Bruxelles.

Celle-ci est animée par une équipe de Conseillers en études supérieures, qui y développent des activités orientées vers trois axes, repris ci-après.

- Sensibilisation aux études supérieures ;
- Orientation – aide au choix d'études ;
- Information sur les études supérieures (cursus, conditions d'accès, débouchés, etc.).

Les activités menées par les Conseillers au sein de la Cité des métiers consistent en :

- Rôle de conseil – entretiens individuels ;
- Conception et animation d'activités collectives ;
- Développement de l'espace documentaire, en ce compris la rédaction d'articles.

Ces activités s'adressent à un public varié, et prioritairement aux :

- Jeunes / élèves du secondaire ;
- Adultes en fin ou en reprise d'études ;
- Adultes en reconversion professionnelle.

Les Conseillers en études supérieures interviennent en *première ligne*.

Ils travaillent en concertation avec les services d'information et d'orientation des 45 établissements du Pôle, qui offrent des services plus spécialisés (*deuxième ligne*). Les Conseillers en études supérieures travaillent également en collaboration avec les autres partenaires de la Cité des métiers pour développer des échanges de bonnes pratiques et mener des actions concertées.

Missions :

Les services et les activités offerts au public par les Conseillers en études supérieures au sein de la Cité des métiers porteront sur différents éléments, notamment :

- l'information précise et neutre sur l'offre d'enseignement supérieur à Bruxelles (l'information sur les spécificités des différents types d'enseignement, le contenu des programmes de cours, les conditions d'accès, les formations à horaire décalé, etc.) ;
- la mise à disposition d'informations concernant les aides sociales, les outils favorisant la réussite, les cours préparatoires, le développement des compétences, les débouchés, etc. ;
- des conseils personnalisés en fonction du parcours antérieur, sur l'orientation vers les études ou sur les formations complémentaires préparant à l'emploi.

Les Conseillers en études supérieures ont également pour mission de :

- participer à la réflexion stratégique sur les actions à mener / les outils à développer, en concertation avec les autres partenaires de la Cité des métiers ainsi qu'avec les partenaires du Pôle académique de Bruxelles ;
- concevoir, organiser et animer des activités collectives (séances d'informations, ateliers, rencontres, etc.) en collaboration avec les établissements du Pôle et/ ou d'autres acteurs présents au sein de la Cité des métiers ;
- participer à la veille documentaire et à l'actualisation des supports (physiques et numériques) mis à disposition du public de la Cité des métiers ;
- rédiger des articles, mettre à jour des fichiers liés à l'offre de formation, etc.

Compétences :

- Compétences et expérience dans le domaine des entretiens individuels, et en particulier de l'orientation (de préférence liée aux études)
- Expérience en animation de séances collectives
- Connaissance globale de la structure de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (la connaissance des études à l'étranger est un plus)
- Capacité à travailler en équipe, dans un environnement multipartenarial et flexible
- Capacités communicationnelles et relationnelles
- Capacités rédactionnelles
- Créativité
- Proactivité
- Capacité à travailler de manière autonome, sens des responsabilités
- Adaptabilité à différents publics, écoute active et bienveillante, empathie, discrétion
- Aisance et intérêt dans l'utilisation d'outils numériques
- Capacité de mener un entretien de base en anglais ; la connaissance du néerlandais est un plus

Profil :

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long (Master ou Licence)
- Expérience d'au moins 2 ans, de préférence dans le domaine de l'information sur les études et / ou de l'orientation

Contrat :

Contrat à durée déterminée de 24 mois, à partir du début de l'année 2021, renouvelable.

Barème : 10/1

Date limite pour le dépôt des candidatures (CV + lettre de motivation) : 25 janvier 2021

Les candidatures complètes devront être transmises par courrier électronique à Madame Monique Sousa Matias (secretariat@polecabruxelles.be)